

FM N° 17127  
Contacts Ifop : Frédéric Micheau  
Tél : 01 45 84 14 44



*pour*



**Consultation du public sur la mise en œuvre de  
la Directive Cadre Eau**  
Principaux enseignements  
Novembre 2008

# Sommaire

*Pages*

<b>- 1 - La méthodologie.....</b>	<b>1</b>
Note méthodologique .....	2
Composition de l'échantillon.....	3
<b>- 2 - Principaux enseignements.....</b>	<b>4</b>

**- 1 -**

## **La méthodologie**

## Note méthodologique

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	<b>Agence de l'eau Artois-Picardie</b>
Echantillon	Echantillon de <b>62 756</b> personnes, représentatif de la population du bassin Artois-Picardie.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré papier et par Internet sur le site de l'agence de l'eau.
Dates de terrain	Du 15 avril au 15 octobre 2008

## Composition de l'échantillon

	Répondants (effectifs)	Répondants (%)
<b>ENSEMBLE</b>		
<b>SEXE</b> .....		
Homme .....	31 418	50
Femme .....	28 209	45
Sans réponse.....	3 129	5
<b>AGE</b> .....		
Moins de 25 ans .....	3 244	5
Entre 26 et 35 ans .....	8 420	13
Entre 36 et 60 ans .....	26 319	43
Plus de 60 ans .....	22 825	36
Sans réponse.....	1 948	3
<b>PROFESSION DE L'INTERVIEWE</b> .....		
Agriculteur exploitant .....	393	1
Artisan, commerçant ou chef d'entreprise .....	1 774	3
Cadre ou profession intellectuelle .....	11 426	18
Employé ou ouvrier .....	16 005	26
Elève ou étudiant .....	1 475	2
Retraité .....	24 254	38
Sans activité professionnelle .....	5 149	8
Sans réponse.....	2 280	4
<b>DEPARTEMENT</b> .....		
Aisne .....	1 583	3
Nord .....	27 779	44
Oise .....	513	1
Pas-de-Calais .....	16 342	26
Somme .....	7 743	12
Sans réponse.....	8 796	14
<b>TERRITOIRE</b> .....		
Audomarois .....	1 437	2
Authie .....	1 594	3
Avre .....	1 846	3
Boulonnais .....	1 593	3
Canche .....	857	1
Delta de l'Aa .....	4 135	7
Deule Marque.....	16 178	25
Escaut .....	5 410	9
Lys .....	6 136	10
Sambre .....	1 576	3
Scarpe amont .....	1 824	3
Scarpe aval .....	3 249	5
Sensee .....	792	1
Somme amont .....	2 177	3
Somme aval .....	4 909	8
Yser .....	247	0
Sans réponse .....	8 796	14
<b>SUPPORT DE REPONSE</b> .....		
Papier .....	61 212	98
Web .....	1 544	2

**- 2 -**

## **Principaux enseignements**

## Préambule

Avec plus de deux millions de questionnaires distribués dans les foyers du bassin relevant de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la consultation sur la mise en œuvre de la Directive Cadre Eau (DCE) a constitué pour l'Agence une véritable opération de communication ascendante dont le succès s'est mesuré au nombre de réponses (62 756) quasiment toutes réalisées par voie postale. Seuls 2% des habitants ont répondu sur le site Internet de l'Agence.

Ce taux de retour global cache toutefois de réelles différences selon l'âge et la catégorie sociale des habitants. Comme dans la plupart des consultations auto-administrées réalisées par voie postale, on note ainsi une forte sous-représentation des moins de 25 ans et, à l'inverse, une surreprésentation des personnes âgées de plus de 60 ans. De même, on retrouve – comme dans le cas de la quasi-totalité des consultations de ce type –, une sous-représentation des catégories populaires et une surreprésentation des catégories supérieures. Le surpoids des retraités – de l'ordre de 40% dans l'échantillon alors qu'ils ne représentent qu'un quart de la population – est quant à lui directement corrélé aux distorsions d'âge. En revanche, certaines cibles clés pour l'Agence, comme les agriculteurs, sont à peu près représentées à leur poids réel dans l'échantillon. De même, on note une très bonne stratification géographique de l'échantillon, avec un respect du poids démographique de chaque département.

## Principaux enseignements

- **Près de la moitié des répondants (48%) adhère « tout à fait » à la description des constats sur l'eau exposés dans le questionnaire de l'Agence.** Sachant qu'un gros tiers (36%) l'approuve « moyennement », on peut parler d'une adhésion ferme et large, seuls 5% des répondants exprimant un désaccord sur ces constats. Cependant, il est intéressant de noter que si **cette adhésion est particulièrement élevée dans les couches favorisées et / ou diplômées** de la population (cadres et professions intellectuelles, étudiants), elle est faible chez les travailleurs indépendants, particulièrement consommateurs d'eau de part leur activité (agriculture, artisanat, ...). Pour exemple, la proportion de répondants désapprouvant ces constats est deux fois plus élevée chez les agriculteurs (9%) que dans l'ensemble de la population (5%).

Ces nuances dans les réponses se retrouvent dans les jugements portés sur l'impact des actions proposées pour améliorer l'eau de la région. Dans l'ensemble, un répondant sur quatre (26%) les juge « tout à fait » suffisantes, soit deux fois plus que ceux qui estiment le contraire, à savoir qu'elles ne sont « pas du tout » suffisantes (12%). Mais, ils portent un jugement plutôt mitigé : la majorité (51%) les jugeant « moyennement » suffisantes.

Dans le détail des résultats, on retrouve un scepticisme plus élevé chez les travailleurs indépendants que dans le reste de la population. **Mais les réponses varient aussi en fonction du sexe et du lieu d'habitation.** Par exemple, la proportion de personnes jugeant ces actions « tout à fait » suffisantes est, tout comme l'adhésion aux constats décrits dans le document, plus élevée dans le Nord et notamment dans le territoire d'Yser (30%). A l'inverse, les habitants de l'Aisne et de l'Oise se distinguent par un scepticisme un peu plus marqué à ce sujet, et ceci d'autant plus qu'ils sont ceux qui jugent ces actions les moins adaptées à leurs préoccupations.

- Dans l'ensemble, seuls 10% des répondants jugent ces actions inadaptées à leurs préoccupations. **Mais les mécontents présentent toujours le même profil : légèrement masculin, très marqué par le caractère indépendant de l'activité professionnelle, et plus fréquemment habitants des départements de l'Aisne et de l'Oise.** A l'inverse, au sein des répondants partageant le sentiment que ces actions correspondent à leurs propres préoccupations (34% en moyenne), on retrouve surtout des cadres et professions intellectuelles (37%), des étudiants (39%) et des habitants du Nord (37%).
- De manière générale, **la pollution des milieux naturels leur apparaît comme le constat le plus important** (61%), loin devant l'accumulation des pollutions anciennes (39%). La croissance des préjudices liés aux inondations (35%), la difficulté croissante à trouver de l'eau potable (32%) et les menaces sur la biodiversité (29%) sont citées par plus ou moins un répondant sur trois. Enfin, l'insuffisance de l'information sur l'eau (22%) et la difficulté à concilier ses nombreux usages (18%) ne sont citées que par un répondant sur cinq.

L'analyse des résultats détaillés fait apparaître le poids de certaines variables dans les réponses des habitants. Par exemple, l'importance donnée à l'accumulation des pollutions anciennes ou aux préjudices liés aux inondations est d'autant plus forte que le répondant est âgé tout en étant particulièrement élevé chez les travailleurs indépendants. Inversement, plus ils sont jeunes, plus les répondants accordent de l'importance à la pollution des milieux naturels, à la difficulté de trouver de l'eau potable, aux menaces sur la biodiversité ou à la fragilité des eaux de baignades. Et ils tendent à être aussi surreprésentés parmi les cadres et les étudiants. Enfin, il faut noter que certains territoires se démarquent en donnant beaucoup plus d'importance que d'autres à la pollution des eaux – comme c'est le cas du territoire de Sensée – ou aux préjudices liés aux inondations comme c'est le cas du territoire de l'Yser. Régulièrement touchés par des crues, les habitants de ce territoire du Nord sont ainsi les seuls à placer les préjudices liés à la montée des eaux au second rang des constats les plus importants (53% contre 35% en moyenne).

- **Les attentes les plus fortes en termes d'actions collectives concernent les constats auxquels les répondants donnent le plus d'importance.** La corrélation entre degré d'importance et les attentes en matière d'actions collectives est très nette à propos des actions collectives à mener sur la question de la pollution des milieux naturels : 52% des répondants considèrent qu'il faudrait en faire plus sur ce point, sachant qu'ils sont 42% pour ce qui est de l'accumulation des pollutions anciennes, 37% pour ce qui est des préjudices liés aux inondations et 34% pour ce qui est de la difficulté croissante à trouver de l'eau potable. Ce taux est presque identique pour ce qui est des menaces sur la biodiversité (29%) ou de l'insuffisance de l'information sur l'eau (22%). En revanche, il est plus faible pour ce qui est de la difficulté à concilier ses nombreux usages (25%) ou pour ce qui est de la fragilité de la qualité des eaux (21%).

**A noter que le taux très élevé de non réponses à cette question (entre 18 et 44% selon les items) indique qu'elle a été difficilement appréhendée par les participants,** sans doute à cause de la complexité des différents thèmes évoqués ou d'une formulation des intitulés insuffisamment explicite. Et le détail des résultats révèle que les personnes n'ayant pas répondu à cette question sont plutôt nombreux parmi les retraités. De même, il faut relever le fait que sur l'ensemble de ces actions, seule une poignée de répondants (2% à chaque constat) estime qu'il serait préférable d'en faire moins, signe que toutes les mesures proposées bénéficient d'une certaine légitimité.

Dans le détail des résultats, les jeunes de moins de 25 ans tendent à davantage se satisfaire que leurs aînés des actions collectives proposées à chaque constat, notamment sur celui de la montée des eaux (36% les jugeant suffisantes contre seulement 21% des personnes âgées de plus de 60 ans). Mais sur de nombreux constats, comme la fragilité de la qualité des eaux de baignade, la difficulté à concilier ses nombreux usages ou les menaces sur la biodiversité, il faut signaler que les attentes en la matière sont d'autant plus fortes que les répondants sont jeunes.

- Le second volet de l'enquête consistait à **tester auprès des habitants l'hypothèse d'une hausse de la facture annuelle d'eau et d'assainissement**. Sachant que pour atteindre un bon état de l'ensemble des eaux du bassin d'ici 2027, il faudrait mettre en œuvre un supplément de 30 euros par habitant d'ici 2015, les répondants étaient invités à donner leur avis sur la légitimité d'un tel supplément.

En majorité (52%), les habitants déclarent qu'un tel supplément leur paraît injustifié, en particulier au sein des catégories populaires (56% des employés et ouvriers) et des personnes sans activité professionnelle (56%). Cependant, à l'heure où la question du pouvoir d'achat et la hausse des prix se place en tête des préoccupations des Français, l'ampleur du rejet de cette idée apparaît plutôt limitée.

Pour preuve, **une part non négligeable de répondants (39% en moyenne) juge justifiée une telle augmentation**. Cette proportion est particulièrement élevée chez les travailleurs indépendants en général et chez les agriculteurs en particulier. Chez ces derniers, soumis il est vrai à des conditions de facturation spécifiques, on trouve même plus de partisans (47%) que d'opposants (45%) à une telle augmentation.

En outre, il faut observer que si une majorité de répondants juge ce supplément injustifié, seuls 39% d'entre eux trouvent son ampleur trop élevée (particulièrement au sein des catégories populaires et des personnes sans activité professionnelle). Les autres (13% de l'échantillon) seraient, au contraire, prêts à un supplément plus important (entre 45 et 75 euros) si cela permet d'atteindre un état de l'eau avant 2027 (dès 2015 ou 2021 selon les dates). Et assez logiquement, ce sont les catégories socioprofessionnelles supérieures (cadres ou professions intellectuelles) qui sont les plus promptes à accepter l'éventualité d'un surcoût en vue d'atteindre le bon état de l'eau en 2015.

Enfin, parmi ceux qui jugent injustifié un supplément de 30 euros (39% de l'échantillon), il faut noter que seul un tiers d'entre eux (31% exactement) rejette tout supplément. Les autres sont soit prêts à une hausse située entre 0 et 9 euros (4%), soit prêts à un supplément compris entre 10 et 30 euros (44%). A noter que parmi ces répondants qui jugent injustifié un supplément de 30 euros, plus d'un sur cinq (21%) n'ont pas fourni de réponse à cette question, ce qui laisse à penser que nombre d'habitants de la région, tout en étant conscients du caractère inéluctable de la hausse du prix de l'eau, se montrent incapables d'en envisager l'étendue.

- Le troisième volet de l'enquête portait sur des modes d'information et de participation à l'amélioration de la qualité de l'eau. Il en ressort d'abord que **l'investissement des habitants de en matière de sauvegarde de l'eau résulte davantage d'une implication individuelle que d'un engagement collectif**. Si 95% d'entre eux déclarent économiser l'eau le plus possible, seuls 13% participent à des actions collectives en faveur de l'eau. Le cycle de l'eau est quant à lui plutôt bien connu par les habitants (61%).

Notons qu'on observe peu de différences entre les catégories de populations ayant répondu à la consultation, si ce n'est que la tendance à économiser croît légèrement avec l'âge. A l'inverse, le niveau de connaissance du cycle de l'eau est d'autant plus élevé que le répondant est jeune et diplômé. Pour exemple, il monte à 79% chez les cadres et les étudiants (contre 61% en moyenne). Enfin, il faut noter que les agriculteurs se différencient assez nettement des répondants des autres catégories socioprofessionnelles en participant davantage à des actions collectives en faveur de l'eau (30% contre 13% en moyenne).

- Pour ce qui est du moyen jugé le plus approprié pour informer ou demander leurs avis aux habitants, notons que **la consultation par voie postale est plébiscitée** (83%), loin devant Internet (17%) ou la presse (13%). Quant aux différentes structures locales, elles sont jugées peu appropriées, moins d'un répondant sur dix marquant sa préférence pour la Mairie (7%), les associations (3%) ou la Préfecture (1%). Des différences se font jour concernant l'utilisation d'Internet : ce moyen de communication se trouve davantage privilégié par les jeunes (29% répondants de moins de 25 ans contre seulement 8% des plus de 60 ans) et notamment par les étudiants (35% contre 8% des retraités).
- **Le dernier volet de l'enquête traitait des préoccupations majeures des habitants dans le domaine de l'eau.** Au-delà de la qualité de l'eau du robinet généralement en tête des préoccupations, **les répondants pointent avant tout la pollution et ceci, qu'elle soit due aux engrais (37%) ou aux rejets de substances plus dangereuses (26%)**. En cela, on observe une corrélation entre leurs principales préoccupations et les enjeux qui leur paraissent les plus importants dans le domaine de l'eau, sachant que l'enquête réalisée l'an dernier auprès des habitants de la région<sup>1</sup> révélait qu'après la qualité de l'eau potable, leur enjeu prioritaire en la matière était la réduction de la pollution des rivières. Et cette hiérarchie des enjeux réalisée l'an dernier à l'échelle locale différait peu de celle constituée à l'échelle nationale.

Les autres principales préoccupations tournent autour du prix de l'eau (21%), du gaspillage de la ressource lors des usages domestiques (21%) et, dans une moindre mesure, du gaspillage lors des activités économiques (12%). Enfin, moins d'un répondant sur dix fait part de sa préoccupation quant à l'entretien des cours d'eau (8%), la pollution due aux rejets des eaux usées (8%), le flou

<sup>1</sup> Enquête Ifop réalisée par téléphone en décembre 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 habitants du bassin âgés de 15 ans et plus.

qui entoure le financement de la gestion de l'eau (7%) ou encore la qualité des eaux de baignade (2%). A l'inverse, près de trois répondants sur dix (28%) n'ont pas répondu à cette question, en particulier parmi les personnes âgées de plus de 60 ans (32%).

La pollution issue de l'usage de pesticides et d'engrais préoccupe nombre de répondants et principalement les cadres (44%) mais également les habitants de la Somme (43%). Les agriculteurs, directement concernés par la question, sont ceux qui s'en préoccupent le moins (seuls 19% d'entre eux mentionnent cette pollution) alors qu'à l'inverse, ils craignent davantage le gaspillage de l'eau lors des usages domestiques (28%). A travers ces réponses, transparait le conflit d'usage classique de l'eau entre d'une part, l'usage agricole, inquiétant surtout pour les urbains, et d'autre part, l'usage résidentiel dont le manque d'économies est dénoncé par les agriculteurs.

- Enfin, les répondants qui ont souhaité ajouter un commentaire en fin de consultation reviennent assez largement sur le coût trop élevé de l'eau (21%) et sur son gaspillage (16%), signifiant que ces deux problématiques se placent au cœur de leurs inquiétudes.

La lutte contre la pollution (16%), le recyclage et la récupération de l'eau (15%), l'application du principe pollueur-payeur (14%) et l'information sur la préservation de l'eau (13%) sont également des thèmes évoqués par les répondants. D'autres sujets sont également mentionnés, tels que l'amélioration de la qualité de l'eau, mais de façon plus marginale (8%).

Dans le détail, on note que les jeunes de moins de 25 ans se distinguent en mettant particulièrement l'accent sur la préservation à la question de l'eau (22% contre 13% en moyenne), contrairement à leurs aînés qui insistent en premier lieu sur son coût. Ces résultats recourent les données de l'enquête réalisée l'an dernier qui indiquait que le coût de l'eau apparaît d'autant plus excessif que le répondant est âgé.

De même, les agriculteurs (17%) et les employés et ouvriers (26%) ont davantage souhaité exprimer leur insatisfaction face au coût excessif de l'eau.

## Conclusion

La consultation du public menée par l'Agence de l'eau du bassin Artois Picardie est un véritable succès comme en atteste le nombre élevé de répondants, qui par leur participation signifie l'intérêt et l'importance majeurs que la thématique de l'eau revêt à leurs yeux.

Plusieurs enseignements peuvent ainsi être tirés de cette consultation :

- D'abord, les habitants ont réitéré leur crainte face à la pollution des eaux et des milieux naturels, reconnu principal enjeu. Ils appellent de leurs vœux des actions correctrices fortes destinées à atteindre un bon état de l'eau.
- Toutefois, ce souhait de dépollution, d'assainissement de l'eau la plus saine possible ne doit pas s'accompagner d'une hausse du coût de l'eau. Dans ce cadre et dans le contexte plus global de fortes tensions sur le pouvoir d'achat, une hausse de la tarification apparaîtrait inacceptable, notamment auprès des catégories populaires. Remarquons cependant, que certaines catégories, notamment les catégories supérieures, un assainissement rapide de l'eau pourrait justifier une hausse modérée de la facture annuelle de l'eau.
- Enfin, l'investissement des habitants en matière de préservation des ressources en eau, dont le gaspillage est vivement dénoncé, tient davantage à des comportements individuels qu'à une implication collective.